

# Projet d'établissement ABES

## 2018 - 2022

*Ensemble, avec nos réseaux,  
réinventons le service public des données*

**abes.fr**



# Sommaire

	<b>Note liminaire</b> .....	4
<b>1.</b>	<b>Introduction</b> .....	5
<b>2.</b>	<b>Vision</b> .....	6
<b>3.</b>	<b>Plan d'action</b> .....	8
	<b>3.1. Refonder le système de gestion de métadonnées pour produire des données de qualité et interopérables</b> .....	9
	<b>Action 1</b> : Concevoir un nouveau système de gestion de métadonnées pour davantage d'échanges et de services ....	10
	<b>Action 2</b> : Confirmer le rôle du Sudoc comme pivot du système d'information documentaire .....	12
	<b>Action 3</b> : Renforcer l'interopérabilité d'IdRef avec d'autres référentiels d'entités nationaux et internationaux .....	14
	<b>Action 4</b> : Entités : initier leur production au niveau national dans le cadre du Fichier National d'Entités (FNE) .....	15
	<b>Action 5</b> : Curation des données : donner aux catalogueurs les outils et les méthodes adéquats .....	15
	<b>Action 6</b> : Patrimoine : relier les données descriptives en EAD des archives et manuscrits aux bibliothèques numériques .....	16
	<b>Action 7</b> : Développer des compétences en fouille de texte (TDM) et analyse statistique.....	16
	<b>3.2. Repositionner l'Abes vis-à-vis de ses partenaires et de ses réseaux</b> .....	16
	<b>Action 8</b> : Positionner l'Abes vis-à-vis de ses partenaires afin de travailler efficacement ensemble .....	17
	<b>Action 9</b> : Co-développer les services et les solutions avec les réseaux .....	17
	<b>Action 10</b> : Se doter d'une culture de l'évaluation des usages et de la satisfaction des utilisateurs .....	18
	<b>Action 11</b> : Améliorer les interfaces et les applications destinées aux professionnels et au grand public .....	18
	<b>Action 12</b> : Généraliser les outils utilisables en self-service .....	19
	<b>Action 13</b> : Former, informer, rendre clair le paysage de l'IST à l'heure de la transition bibliographique .....	19
	<b>Action 14</b> : Accompagner la rénovation du Prêt entre Bibliothèques / Fourniture de Documents à Distance ....	20
	<b>Action 15</b> : Atteindre de nouveaux publics grâce à des catalogues visibles dans leur environnement .....	20
	<b>3.3. Renouveler le socle des outils et des méthodes de travail de l'Abes</b> .....	21
	<b>Action 16</b> : Asseoir la robustesse de l'infrastructure informatique.....	22
	<b>Action 17</b> : Repenser le modèle économique de l'Abes, créer une centrale d'achat et imaginer une coopérative .....	22
	<b>Action 18</b> : Mieux travailler ensemble : bien être, performance et atteinte des objectifs .....	23
	<b>Action 19</b> : Simplifier et améliorer les relations avec les clients/usagers .....	24
<b>4.</b>	<b>Planning et moyens nécessaires</b> .....	24
<b>5.</b>	<b>Annexes</b> .....	26
	<b>5.1. Documents de référence</b> .....	26
	<b>5.2. Rapport d'autoévaluation remis à l'Hcéres - Introduction</b> .....	26
	<b>5.3. Rapport d'évaluation Hcéres - Conclusion et recommandations</b> .....	27
	<b>5.4. Rapport de l'Inspection Générale des Bibliothèques - Conclusion et recommandations</b> .....	29

## Note liminaire

### *Comment a été établi le présent projet d'établissement ?*

- Sur la base de l'évaluation Hcéres dont les premières étapes étaient constituées de l'autoévaluation menée par l'Abes de mars à juillet 2017 suivie de l'expression des attentes du MESRI vis-à-vis de l'audit.
- Par la rédaction de la *feuille de route* établie à la demande et validée par le Conseil d'administration de l'Abes en 2015, qui a initié une réflexion approfondie sur le futur de l'Abes.
- Par l'expression et la capitalisation de l'expertise collective des équipes de l'Abes, construite au long d'années de pratique au contact des utilisateurs et des partenaires français et étrangers, notamment au cours d'un séminaire mené en forum ouvert en septembre 2017, et lors de diverses réunions de travail conduites en 2018.
- Par la consultation de son Conseil scientifique, et de la commission Signalement et Systèmes d'information de l'Association des Directeurs de Bibliothèques universitaires (ADBU – SSI) représentant ses usagers, en octobre et décembre 2017.
- Par la prise en compte des conclusions et recommandations de l'Inspection générale des bibliothèques suite à la publication de son rapport en janvier 2018 consacré aux « nouveaux modes de coopération entre l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur et les établissements dans le cadre du Système de gestion de bibliothèque mutualisé ».
- Par la relecture et l'apport de nouveaux éléments à la version 0 du présent projet d'établissement, présentée en assemblée générale à l'Abes le 16 janvier 2018, puis de la version 1, mise en consultation interne et auprès du Conseil scientifique du 05 au 30 mars 2018, et enfin la finalisation d'une version 2.
- Par l'appel à avis et contributions auprès de tous les utilisateurs et partenaires de l'Abes en mai 2018, par une consultation ouverte sur la version 2 menée via le wiki [2022.abes.fr](https://2022.abes.fr).
- Après échanges avec le Conseil d'administration de l'Abes en juin 2018, et validation du projet final en octobre 2018.



# 1. Introduction

Conformément à ses missions premières, définies dans son décret fondateur [n°94-921 du 24 octobre 1994](#), l'Abes développe des applications et des services destinés à tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dans le but de faciliter l'accès des étudiants, enseignants et chercheurs aux catalogues bibliographiques, aux bases de données ainsi qu'aux documents, sur support physique ou numérique.

Au cours des années, afin de répondre aux attentes des communautés desservies et du MESRI, son ministère de tutelle, l'Abes a déployé ses activités vers de nouveaux domaines tels que la collecte nationale des thèses de doctorat au format électronique (2006), le signalement des manuscrits et des archives (2007), la normalisation bibliographique (2010), ou encore le déploiement d'un système de gestion de bibliothèque mutualisé - SGBm (2014). Depuis 2002, l'agence assure, en collaboration avec le consortium Couperin, l'achat de ressources électroniques, comme la licence Elsevier, ou les Licences nationales, acquises dans le cadre du programme ISTEEX (2012) puis du plan de soutien national à l'édition scientifique française (2016).

Parallèlement, les changements radicaux du contexte dans lequel évolue l'Abes ont profondément influencé ses actions et ses modes de coopération. Le développement de l'open access et de l'open source, la mise en oeuvre du web de données, la concentration des acteurs commerciaux, l'autonomie des universités, les politiques en faveur de la Science ouverte ont renouvelé l'action commune avec l'INIST, le CCSD, HumaNum, Persée, la BnF, le Centre international ISSN et les autres acteurs nationaux de l'IST ainsi que la coopération internationale avec les organismes étrangers homologues.

Au service d'un réseau de 3 000 bibliothèques et 10 000 professionnels - auxquels se sont ajoutés depuis 2006 des dizaines de milliers de doctorants, chercheurs et personnels administratifs impliqués dans le circuit des thèses de doctorat, l'Abes a su gérer la tension forte entre la diversification continue de ses champs d'action et la nécessaire consolidation des outils et services rendus 7 jours sur 7, 365 jours par an aux communautés de l'ESR.

Le renouvellement des missions de 2013 à 2017, le foisonnement d'idées et de projets mis en oeuvre, l'acquisition de nouvelles compétences, la croissance du nombre d'agents et les fortes évolutions touchant l'environnement et les technologies de l'IST ont constitué à la fois des opportunités et des menaces, dont l'analyse approfondie constituait un préalable nécessaire à la définition d'une nouvelle vision pour les années 2018 à 2022. Cette analyse a été menée en 2017 dans le cadre de l'autoévaluation puis de l'évaluation Hcéres.

Elle a montré que l'Abes doit continuer à assurer aux bibliothèques le service quotidien qu'elles attendent, ceci dans un cadre statutaire adapté, tout en faisant évoluer ses méthodes, ses outils et ses services pour co-construire avec ses réseaux de nouvelles solutions innovantes, de qualité et économiques. De plus, elle doit agir en étroite relation avec les équipes des bibliothèques membres de ses réseaux afin de maintenir et alimenter le sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle à forte identité. Enfin, dans le cadre de la politique gouvernementale, elle inscrira son action dans la stratégie qui vise une science plus ouverte, et participera dans ses domaines de compétence à la valorisation de la recherche française.

Le projet 2018-2022 de l'Abes tentera de résoudre cette tension entre consolidation et évolution en s'appuyant sur les transformations positives de l'environnement que sont la plus grande maturité des concepts et des technologies de l'information - intimement liée au développement du Web de données, de la fouille de texte et de l'intelligence artificielle - et la croissance de l'accès ouvert à l'information scientifique et aux données de la recherche.

C'est ainsi que l'Abes, en tant qu'agence nationale spécialisée, apportera une contribution décisive à l'enseignement supérieur et à la recherche en France.

## 2. Vision

L'Abes a pour mission première de produire des métadonnées de qualité en fédérant le réseau de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche.

En déroulant un plan d'actions ambitieux, programmé de 2018 à 2022 pour et avec les bibliothèques de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ESR), ainsi qu'avec ses principaux partenaires français et étrangers, l'Abes participe au **service public français de la donnée** dans le domaine de l'Information scientifique et technique (IST).

Quatre axes de réflexion ont guidé la rédaction du présent projet d'établissement :

- Afin de signaler efficacement l'ensemble des ressources documentaires utiles, de moderniser les pratiques dans les établissements et de réaliser des économies à l'échelle nationale, **une refonte des outils documentaires collectifs est prioritaire**. Ce saut technologique permettra à l'Abes d'offrir de nouveaux outils et services au bénéfice du réseau et participera, par un accès repensé à ses métadonnées, à la visibilité internationale de la recherche française.
- **L'intégration des identifiants** produits par l'Abes **dans les référentiels nationaux et internationaux** doit se poursuivre et se renforcer, l'identification fine des chercheurs visant à faciliter l'accès à leur production.
- Afin de répondre aux besoins des bibliothèques et des établissements de l'ESR, l'Abes doit **moderniser ses relations avec le réseau** en favorisant les pratiques de co-construction, simplifiant les circuits administratifs et adaptant son modèle économique à l'évolution de ses missions. La sécurisation de l'infrastructure informatique de l'Abes, sur laquelle repose le développement de ces services, constitue une priorité.
- **Economiser les moyens des établissements** est aussi l'une des vocations de l'Abes qui poursuivra la mutualisation des solutions et la diffusion auprès des réseaux professionnels des bonnes pratiques et des meilleures innovations issues de partenariats nationaux et internationaux.

### 1. Repenser les outils pour produire des métadonnées de qualité au bénéfice de la science ouverte

L'Abes offre aux professionnels de l'IST comme à tous les publics intéressés, un réservoir le plus riche possible contenant les données documentaires utiles à l'ESR, décrivant les documents disponibles, les publications, les personnes, les organisations, les lieux, les mots sujets, et toutes les entités liées.

Grâce à ce réservoir qualifié et étendu, et à des outils de gestion flexibles et ouverts, les communautés disposent d'une base de référence en libre accès tendant à l'exhaustivité pour alimenter les principaux processus de travail de la documentation, de l'enseignement et de la recherche dans toutes les disciplines.

Les données sont de qualité, car produites et enrichies par des professionnels dont c'est le métier.

De plus, elles répondent aux critères des données 5★<sup>1</sup> définis par Tim Berners Lee :

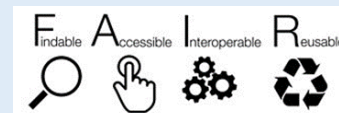
- ★ publiez vos données sur le Web avec une licence ouverte
- ★★ publiez-les en tant que données structurées
- ★★★ publiez-les dans un format ouvert et non-propriétaire
- ★★★★ utilisez des URI pour désigner des choses dans vos données
- ★★★★★ liez vos données à d'autres données pour y ajouter du contexte



<sup>1</sup> <http://5stardata.info/fr>

et aux principes FAIR<sup>2</sup> définis par MD Wilkinson :

- F = trouvables car identifiées
- A = accessibles aux humains et aux machines par des protocoles standards
- I = interopérables grâce à leur structure, leur syntaxe et leur sémantique
- R = réutilisables grâce à leur traçabilité et leur ouverture



La production et le partage de telles données nécessitent des outils et des méthodes maîtrisées par l'Abes. Cependant l'amplification des flux de métadonnées et de données oblige à se doter de nouveaux outils capables de faire ce travail à grande échelle afin de disposer quasiment en temps réel de toutes les données documentaires issues de nombreuses sources et nécessaires aux travaux de recherche et d'enseignement de la communauté ESR.

C'est pourquoi l'Abes s'engage dans la construction d'un **nouveau système de gestion de métadonnées** bibliographiques et d'autorité répondant à ce cahier des charges.

## 2. Accroître la visibilité de la recherche française en renforçant l'intégration des identifiants produits par l'Abes dans les référentiels nationaux et internationaux

L'information scientifique de qualité se construit sur un système d'identifiants standards à l'échelle internationale (DOI, ISNI, VIAF, ORCID, ISSN, ISBN, ISIL ...) et sur des formats de données ouvertes et interopérables.

Avec les applications IdRef – Identifiants et Référentiels pour l'enseignement supérieur et la recherche – et Theses.fr – Moteur de recherche des thèses de doctorat françaises soutenues ou en cours de préparation – l'Abes propose deux référentiels d'autorité uniques au niveau national. L'agence a acquis la maîtrise des autorités - personnes, structures, lieux, temps, sujets...- et de leur identification. Elle dispose ainsi des outils et du savoir-faire pour proposer à la communauté ESR d'identifier l'ensemble des publications et des chercheurs français, tout en garantissant la sécurité et la liberté d'accès à ces informations. Par la mise en relation d'IdRef et des référentiels les plus utilisés, notamment ORCID, l'enrichissement et la structuration des données et leur valorisation sur le web, l'Abes œuvre au renforcement de la visibilité de la recherche française dans les systèmes d'information mondiaux.

## 3. Agir pour la modernisation des pratiques dans les établissements

Afin de répondre aux besoins des bibliothèques et des établissements universitaires et de recherche, l'Agence doit relever et analyser ces besoins, proposer des solutions techniques et des services construits avec les utilisateurs et évalués de façon continue, et aboutir à la prescription de règles susceptibles d'entraîner l'adhésion de la majorité.

Ce processus contribue à créer un environnement permettant à chaque établissement d'adopter de nouvelles pratiques, de revoir son organisation du travail documentaire et de développer de nouveaux services vers les publics étudiants, enseignants et chercheurs.

Comme le souligne l'HCéRes, l'Agence joue ainsi un rôle « supra-ordonnant » qui crée les conditions favorables au changement et à la modernisation des bibliothèques de l'ESR, elles-mêmes actrices des changements dans leur établissement de rattachement.

<sup>2</sup> <https://www.go-fair.org/fair-principles>

#### 4. Mutualiser les solutions pour économiser les moyens dans tous les établissements

Depuis sa création, le Sudoc constitue le socle d'un travail collaboratif pour les professionnels des bibliothèques de l'ESR, ce qui a permis de rationaliser les processus, de réduire les coûts, et d'améliorer la qualité du service des bibliothèques aux étudiants, enseignants et chercheurs<sup>3</sup>.

L'Abes s'engage dans la poursuite de cet objectif en veillant à améliorer les solutions et les services qu'elle propose autant dans leurs performances que dans leur utilité et leur économie. Pour cela, elle se dote de méthodes de gestion souples et actualisées, et collabore à l'échelle internationale avec les partenaires les plus actifs et les plus pertinents afin de partager les innovations et les bonnes pratiques.

L'investissement délégué à l'Abes par l'Etat pour la conception d'outils et de services adéquats, largement utilisés et répondant aux besoins, constitue le gage d'une économie substantielle pour chaque établissement, avec pour corollaire la satisfaction des professionnels des bibliothèques et de leurs usagers et l'amélioration de la performance et de la créativité de tous.

### 3. Plan d'action

Afin de réaliser concrètement sa vision, l'Abes engage 19 actions réparties en trois domaines d'intervention :

- **Production des métadonnées** : refonder le système de gestion de métadonnées pour des données de qualité (actions 1 et 2), renforcer l'interopérabilité des référentiels produits (actions 3 et 4), doter la communauté de l'ESR de nouveaux outils (actions 5, 6, 7) ;
- **Coopération** : repositionner l'Abes dans l'écosystème de ses partenaires et de ses réseaux, en rationalisant la coopération nationale et internationale (actions 8, 13, 14), en impliquant le réseau dans le développement des services (actions 9 et 12) et en généralisant une culture de l'évaluation et de la qualité (actions 10 et 11), tout en anticipant les évolutions majeures du domaine par une veille prospective (action 15) ;
- **Organisation** : renouveler le socle des outils et des méthodes de travail de l'Abes, afin d'améliorer la performance et la sécurité de son infrastructure informatique (action 16), d'adapter son modèle économique aux nouvelles missions (action 17), de renforcer la gestion en mode dématérialisé (action 19), tout en adaptant sa politique de ressources humaines à ces enjeux (action 18).

*Les actions à mener par l'Abes constituent un tout qui se veut cohérent. Cependant, les moyens disponibles, le temps nécessaire et les imprévus constituent des paramètres qui nécessitent une priorisation afin d'arbitrer entre les actions :*

**Priorité 1** – Actions indispensables pour refonder l'Abes



**Priorité 2** – Actions nécessaires pour faciliter les changements



**Priorité 3** – Actions utiles pour le plus long terme



<sup>3</sup>Rapport de la Cour des comptes 2006 : <https://www.ccomptes.fr/fr/documents/1328>





### 3.1. Refonder le système de gestion de métadonnées pour produire des données de qualité et interopérables

L'Abes place au cœur de son projet d'établissement 2018-2022 la mise en service d'un **système de gestion de métadonnées documentaires repensé** dans sa structure et ses modes d'alimentation afin d'intégrer et d'enrichir les métadonnées utiles au développement de la science ouverte.

Ce nouveau système utilise de nouvelles technologies de gestion de données, de nouveaux formats, et des processus automatisés d'ingestion et de liaison des données. Il s'appuie sur une gestion élaborée des autorités en lien avec les référentiels nationaux et internationaux. Il est plus simple d'utilisation et rationalise les flux, de manière ouverte, au profit des professionnels et des publics.

Au-delà de la gestion des ressources documentaires des bibliothèques, il contribue au signalement exhaustif et à la valorisation des publications scientifiques et des chercheurs et favorise la visibilité de la recherche française.

Le périmètre de ces métadonnées n'est pas limité, mais son centre est connu : la description du document est le cœur de notre métier et de nos missions. Cependant, le document ne peut être décrit sans expliciter ses relations à des personnes, des organisations, des lieux, des éditeurs, des concepts, des projets de recherche, etc. Au-delà encore, ces entités sont elles-mêmes reliées à d'autres entités, au cœur des missions d'autres acteurs (ex : texte intégral, données de la recherche, affiliations, gènes, molécules, expérimentations, enquêtes empiriques...). Ce réseau d'entités constitue le *Graphe Global Géant* de la science ouverte au sein duquel l'Abes joue son rôle pour contribuer à cette grande ambition, qui prolonge et renouvelle ses missions.

La description de ces entités de plus en plus diverses implique de renouveler les outils - conceptuels, organisationnels et techniques :

- **Concevoir** les bases de données en s'appuyant sur des modèles métiers reconnus, comme IFLA-LRM<sup>4</sup>, modèle conceptuel de référence pour les bibliothèques, qui place en son cœur la notion d'entité ;
- **Accompagner** les professionnels des réseaux de l'Abes dans la diversification des modes de création du catalogue : catalogage à l'unité, mais également traitement par lot, participation à des chantiers de qualité CERCLES<sup>5</sup>, structuration de vocabulaires contrôlés, découverte de gisements de données, définition collective des corpus prioritaires... ;
- **Rénover** la palette des outils informatiques : des interfaces de travail améliorées, des applications pour les traitements par lot et le contrôle qualité, des efforts accrus pour automatiser ce qui peut l'être. Ces rénovations bénéficieront dès que possible des apports des techniques de fouille de texte et de traitements statistiques des données, liés ou non à l'intelligence artificielle.

<sup>4</sup> <https://www.transition-bibliographique.fr/tag/ifla-lrm>

<sup>5</sup> <http://www.abes.fr/Sudoc/Produire-dans-le-Sudoc/CERCLES-Sudoc-Dispositif-Qualite>

## **Action 1 : Concevoir un nouveau système de gestion de métadonnées pour davantage d'échanges et de services – Priorité 1**

**Quand** : 2018-2022

**Quoi** : Concevoir l'architecture technique renouvelant et pérennisant à partir de 2022 l'infrastructure actuelle, mise en place depuis l'origine de l'Abes.

Ce réservoir de données constitue la contribution de l'Abes et de ses réseaux au développement d'une infrastructure pour les **métadonnées de la science ouverte**<sup>6</sup>.

Cette ambition d'un **espace public des données, libres et de qualité** est par définition une entreprise collective, à l'échelle nationale et internationale. Elle est conforme à l'engagement pris par l'Abes et la BnF dans le cadre du programme Transition Bibliographique dont l'objectif est d'exposer les catalogues des bibliothèques sur le web de données.

La constitution de ce réservoir requiert un nouveau système de gestion des métadonnées, qui articule mieux les applications, les circuits de traitements automatisés et les données existantes : Sudoc et Colodus, IdRef, applications dédiées aux thèses (STAR, STEP, theses.fr), BACON, Hub de métadonnées, Calames<sup>7</sup>.

La gestion des métadonnées est étendue aux imports, agrégation/intégration de données internes ou externes, retraitements automatiques, curation et création, et exposition en vue de la réutilisation. A côté du catalogage à l'unité, ce nouveau système cherchera à mobiliser de manière encore plus efficace la force collective des réseaux de l'Abes, en leur offrant de nouveaux outils de traitement semi-automatiques des données, en complément des processus automatiques initiés par l'Abes.

En développant les flux de récupération et de traitement des métadonnées en provenance de la BnF, des éditeurs ou d'autres acteurs, il s'agit de trouver un équilibre conciliant quantité, qualité et rapidité, et permettant des améliorations progressives.

Cette recherche d'équilibre obligera à définir des priorités dans les données à traiter, et des critères de qualité explicites et alignés sur les besoins des utilisateurs.

Jusqu'à présent, l'ensemble des services et des outils produits par l'Abes ont été construits sur un socle constitué de deux bases synchronisées entre elles : la base maîtresse CBS correspondant au Sudoc « historique » et la base XML, qui en est une copie dans un format différent, servant à de multiples usages et applications.

Le concept du nouveau système de gestion des métadonnées – et sa réalisation concrète en 2022 si sa faisabilité est validée par les études préalables – s'appuie sur un socle technologique permettant d'ingérer par action humaine ou automatisée des métadonnées unitaires ou par lots, et de les rendre accessibles aux traitements, à la recherche et à la visualisation via des API<sup>8</sup>.

Les types d'entités à gérer sont plus nombreux qu'avant : œuvre, expression, manifestation, item ; non livre ; livre, partie, chapitre ; périodique, volume, fascicule, numéro, article ; collections éditoriales, catalogues complets d'un éditeur, bouquets commerciaux, corpus de notices importés (à géométrie variable) ; personnes ; structures de recherches, entreprises ; vocabulaires contrôlés, etc.

Cette variété exige un **système de gestion des métadonnées souple et évolutif**.

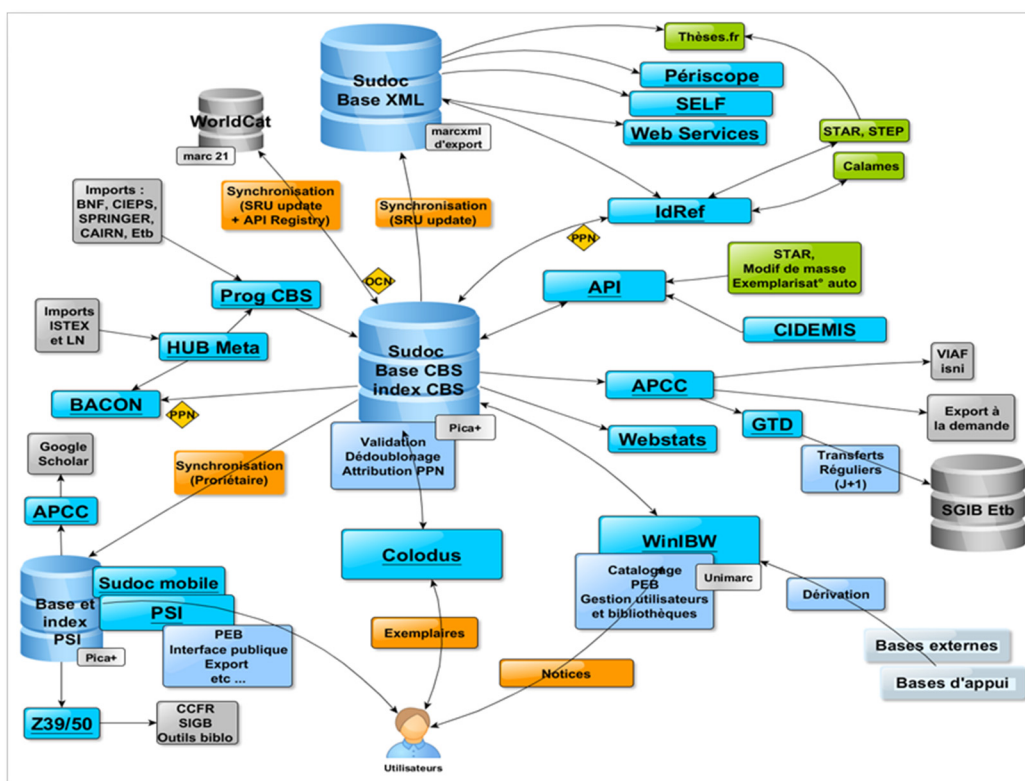
<sup>6</sup> <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid132529/le-plan-national-pour-la-science-ouverte-les-resultats-de-la-recherche-scientifique-ouverts-a-tous-sans-entrave-sans-delai-sans-paiement.html>

<sup>7</sup> Sudoc et Colodus, IdRef, STAR, STEP, theses.fr, BACON, Hub de métadonnées, Calames : principales applications déployées par l'Abes au service des réseaux. Informations détaillées sur <http://abes.fr>

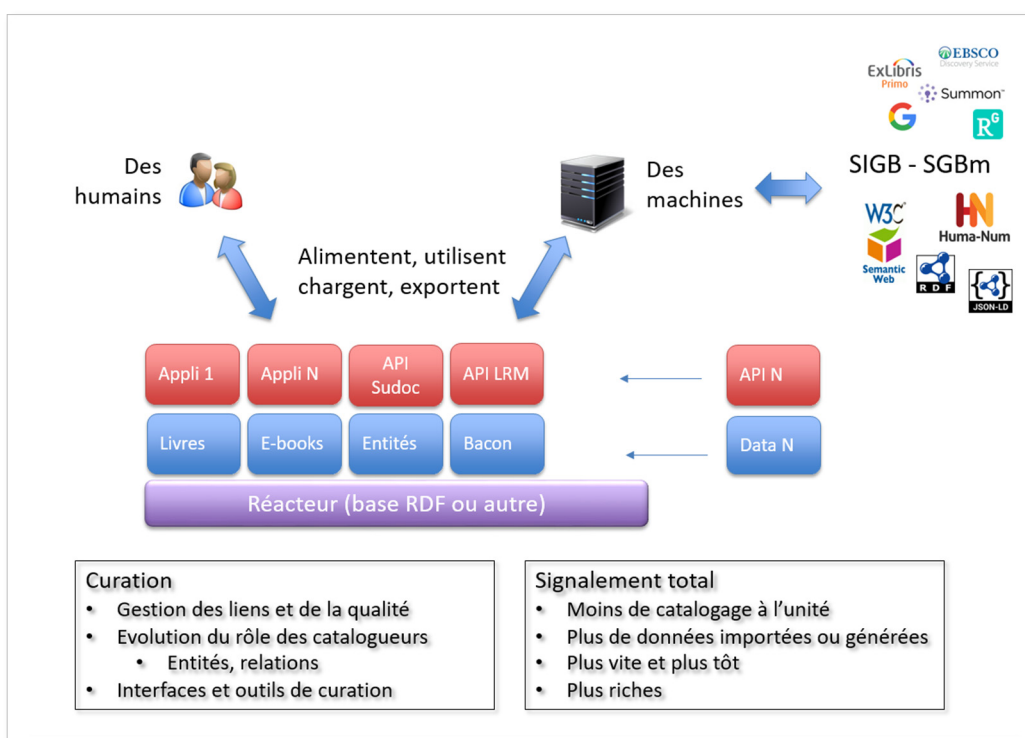
<sup>8</sup> API ou Interface de programmation applicative : solution informatique qui permet à des applications de communiquer entre elles et de s'échanger mutuellement des services ou des données. <https://www.journaldunet.fr/web-tech/dictionnaire-du-webmastering/1203559-api-application-programming-interface-definition-traduction>



## Le système de gestion des métadonnées en 2018



## Le nouveau système de gestion des métadonnées en 2022



### Bénéfices attendus :

- Chaque catalogueur habilité peut gérer l'ensemble des ressources documentaires et des entités concernant son établissement, quels que soient les supports, ou les modes d'acquisition ou d'accès à la ressource ;
- Chaque utilisateur voit en temps réel l'ensemble des informations de localisation et de disponibilité d'un document ;
- Le signalement total<sup>9</sup>, c'est-à-dire le chargement a priori de données répondant aux besoins des établissements, est assuré de manière dynamique et tend à l'exhaustivité ;
- Le format interne de stockage des données est compatible avec le modèle IFLA-LRM, c'est-à-dire qu'il doit permettre d'appliquer les règles de catalogage RDA élaborées dans le cadre du programme Transition Bibliographique<sup>10</sup> en maintenant l'usage des formats UNIMARC, EAD<sup>11</sup> ou TEF<sup>12</sup> autant que de besoin ;
- Le niveau de qualité des données est explicite et traçable, ce qui rend plus aisés et sûrs les chargements et les traitements de masse sur les données. La curation - manuelle ou assistée - des données et des relations entre ces données est facilitée via des interfaces ad hoc, ce quels que soient le type de données (bibliographiques, d'autorité, entité WEMI<sup>13</sup>), le format et le modèle de description (traditionnel ou IFLA-LRM).



### Action 2 : Confirmer le rôle du Sudoc comme pivot du système d'information documentaire – Priorité 1

L'Abes a mis en place plusieurs univers documentaires qui se relient progressivement les uns aux autres, que ce soit dans le Sudoc, IdRef<sup>14</sup>, Theses.fr ou Bacon<sup>15</sup>. Cette progression dans le croisement des données entre elles pour une interopérabilité complète, facilite la gestion de leur qualité.

La qualité est une notion relative, évolutive, à instruire à l'aune des usages ou des services qui exploitent les données. Ainsi, par exemple, c'est l'exploitation des données de thèses du Sudoc dans theses.fr qui a conduit l'Abes à être plus exigeante sur leur qualité.

**Quand** : 2018-2022

**Quoi** : Tous les établissements membres des réseaux créent et gèrent les métadonnées de leurs ressources documentaires dans un espace commun, le Sudoc, dans des formats adaptés aux différents types d'usage.

<sup>9</sup> <https://fil.abes.fr/2017/02/07/mission-signalement-total>

<sup>10</sup> <https://www.transition-bibliographique.fr/enjeux/position-francaise-rda>

<sup>11</sup> Encoded Archival Description <http://bonnespratiques-ead.net>

<sup>12</sup> Thèses Electroniques Françaises : <http://www.abes.fr/abes/documents/tef>

<sup>13</sup> Modèle WEMI : Work, Expression, Manifestation, Item

<sup>14</sup> Identifiants et référentiels pour l'enseignement supérieur et la recherche <https://www.idref.fr>

<sup>15</sup> Base de Connaissance Nationale : <https://bacon.abes.fr>



Les données Sudoc décrivent l'ensemble des ressources documentaires payantes ou gratuites, en accès contrôlé ou ouvert. Elles alimentent les bases de connaissance locales, les outils de découverte ainsi que les moteurs de recherche, car grâce à leur qualité et leur disponibilité, elles sont la référence dans les univers documentaires.

Les données locales relatives aux exemplaires et aux accès sont intégrées dans les interfaces de recherche et facilitent l'accès aux articles ou aux chapitres en texte intégral, ainsi qu'à la commande de documents.

L'industrialisation des imports et des échanges de données entre Sudoc, systèmes locaux et réservoirs de données externes, est un travail de longue haleine, que l'Abes a entamé dès les années 2010, avec le projet Hub de métadonnées et le lancement en 2014 de la base de connaissance BACON. Ces processus ont vocation à s'amplifier avec le déploiement des solutions SGBm dans les établissements, qui conduit à :

- Réaliser des transferts réguliers de données en temps réel entre Sudoc et systèmes locaux ;
- Livrer systématiquement aux systèmes locaux toutes les mises à jour faites dans le Sudoc ;
- Remonter dans le Sudoc l'ensemble des données documentaires locales ;
- Livrer à tous les établissements les fichiers d'autorités liés aux données bibliographiques ;
- Proposer un outil de catalogage conforme au modèle IFLA-LRM.

#### **Bénéfices attendus :**

- La rénovation des interactions entre les Systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB) des établissements et le Sudoc, initiée grâce au projet SGBm, permet d'élever le niveau de signalement des ressources électroniques dans les établissements, tout en réduisant la charge de catalogage courant ;
- La mise à disposition d'une base de connaissance, et le passage systématique au modèle « toutes mises à jour » pour les données du Sudoc chargées dans les systèmes locaux renforcent la logique du catalogage partagé ;
- La conjonction de ces évolutions techniques avec les processus de signalement total, l'importance du travail sur les référentiels, ainsi que les changements plus profonds induits par la transition bibliographique créent les conditions favorables à la transformation de l'organisation du travail dans les établissements.



### Action 3 : Renforcer l'interopérabilité d'IdRef avec d'autres référentiels d'entités nationaux et internationaux – **Priorité 1**

Le réservoir de données mis en place par l'Abes constitue un ensemble de jeux de données reliés les uns aux autres, dont le système de gestion permettra la production, la curation, l'exposition, la fourniture d'entités (autorités personnes, familles, collectivités, lieux, temps, mots, sujet...) produites par les professionnels membres des réseaux de l'Abes.

Ce service doit faciliter le liage à d'autres référentiels externes fiables et pertinents pour la communauté de l'ESR (DOI, IdHal, ISSN, ORCID, RNSR, ScanR, Geonames, GRID, PACtOLS, VIAF...) sous réserve de leur ouverture juridique et technique.

Une meilleure interopérabilité entre les référentiels offre pour perspectives :

- L'alignement des identifiants utilisés par chaque référentiel pour une même entité ;
- Les enrichissements - éventuellement réciproques - des entités présentes dans plusieurs référentiels ;
- La création de nouvelles entités par échange entre référentiels.

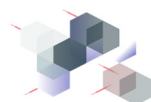
Ces opérations menées à grande échelle sur les entités propres au monde de la recherche française (publications, auteurs, structures) contribuent un apport décisif à la valorisation de la production scientifique dans toutes les disciplines, et à l'échelle mondiale.

**Quand** : 2018-2019

**Quoi** : Rendre les données IdRef interopérables avec les référentiels utiles à l'ESR français ; selon les cas, aligner les identifiants, enrichir l'existant et améliorer la couverture d'IdRef afin de répondre aux besoins des professionnels.

**Bénéfices attendus** :

- **Une meilleure gestion de l'identité numérique des chercheurs** : IdRef tend à l'exhaustivité du signalement des enseignants-chercheurs de l'ESR, ne serait-ce que parce qu'il est utilisé à l'occasion du signalement des thèses de doctorat. L'identifiant IdRef est un identifiant pivot pour relier les différents identifiants de chercheurs, entre eux et avec la liste de leurs publications (alignement avec IdHAL, ORCID, etc.). L'identifiant IdRef peut dès lors être utilisé en tant qu'identifiant pivot au sein des systèmes d'information locaux ;
- **Dans le cadre du dispositif Collex-Persée, alimenter la cartographie des gisements documentaires** : le référentiel Abes des Centres de ressources décrivant les établissements documentaires et leur ressources, construit en collaboration avec le Catalogue Collectif de France piloté par la BnF, est utilisé pour offrir aux publics un service interactif d'exploration et de recherche parmi ces données qualifiées ;
- **Une meilleure visibilité de la recherche produite en France** : l'action de l'Abes dans le cadre d'une politique nationale d'utilisation d'ORCID au sein de l'ESR a pour objet l'enrichissement des données de publication CONDITOR et des données IdRef et HAL. Il s'agit ainsi de disposer à l'échelle nationale d'un référentiel cohérent, enrichi et sécurisé, signalant tous les chercheurs identifiés.





## Action 4 : Entités : initier leur production au niveau national dans le cadre du Fichier National d'Entités (FNE) – Priorité 1

**Quand** : 2018-2022

**Quoi** : Le **Fichier national d'entités**<sup>16</sup> est un projet conséquent mené par la BnF et l'Abes. Sa concrétisation a été décidée le 7 juin 2018 par le Comité stratégique bibliographique.

Il vise à permettre la co-production au sein d'une base de données commune de toutes les entités de référence (œuvres, expressions, agents, sujets, ...) utiles aux professionnels des organismes dépositaires de collections documentaires en France et de relier ce fichier aux référentiels internationaux de même nature.

La mise en œuvre du FNE débutera par une phase exploratoire afin de tester l'outil *open source* Wiki-base avec des jeux de données venant de la BnF et de l'Abes, (2018-2019) avant de passer à la phase de mise en route complète (2020-2022).

**Bénéfices attendus** :

- Mutualiser la production d'entités, désormais régie par une gouvernance stratégique, scientifique et technique commune, concrétisant une mise en œuvre collective du programme de Transition bibliographique ;
- Intégrer le FNE dans le web de données pour le rendre accessible et faciliter son enrichissement et ses alignements, au bénéfice des communautés de recherche françaises et internationales.



## Action 5 : Curation des données : donner aux catalogueurs les outils et les méthodes adéquats – Priorité 1

**Quand** : 2018-2020

**Quoi** : Développer les interfaces et les outils de gestion de la qualité, basés sur les acquis du projet ANR Qualinca<sup>17</sup> et l'apport des nouvelles technologies, pour permettre aux correspondants autorités et aux catalogueurs d'analyser, de repérer et de gérer par lots leurs données bibliographiques et d'autorité, les liens entre elles, ainsi que leur qualité.

**Bénéfices attendus** :

- L'utilisation accrue de l'identifiant IdRef développe la sensibilité à la qualité des données et encourage les opérations de curation par les professionnels, ce qui augmente l'effort collectif et engendre un cercle vertueux ;
- La qualité des données Sudoc s'améliore de jour en jour, notamment les données propres à l'ESR (autorités, thèses...) ;
- La mise en œuvre d'outils d'évaluation basés sur des données fiables et consolidées est facilitée pour les actions de conservation partagée par exemple ;
- Le temps consacré à ces opérations par les professionnels est valorisé par l'encadrement et par les agents dans les établissements.

<sup>16</sup> <https://fil.abes.fr/2018/10/09/en-route-pour-le-fne-fichier-national-dentites>

<sup>17</sup> Qualité et interopérabilité des catalogues - <https://www.lirmm.fr/qualinca>



## **Action 6 : Patrimoine : relier les données descriptives en EAD des archives et des manuscrits aux bibliothèques numériques – Priorité 2**

**Quand :** 2019-2020

**Quoi :** Mettre au point les recommandations, les méthodes et les outils afin de relier les descriptions hiérarchisées et archivistiques aux bibliothèques numériques patrimoniales et à d'autres réservoirs structurés de signalement (bases de connaissance, bases documentaires...).

Ce lien constitue un enjeu pour la pérennité des archives numériques (qu'elles soient numérisées ou nativement numériques) qui pourront ainsi bénéficier d'outils de description scientifique adéquats.

**Bénéfices attendus :**

- Lors de la création d'une archive numérique, un module de description EAD est directement disponible ou relié, ce qui favorise l'interopérabilité ;
- Une archive numérique construite et gérée avec un outil utilisé dans l'ESR peut être reliée à un instrument de recherche en EAD décrivant le même fonds, soit au niveau logiciel, soit par échange de données ;
- L'Abes dispose d'outils de modification de masse des données en EAD, permettant notamment la génération de liens entre archives numériques et descriptions archivistiques.



## **Action 7 : Développer des compétences en fouille de texte (TDM) et analyse statistique pour gérer la qualité des données et produire de nouveaux services – Priorité 3**

**Quand :** 2021-2022

**Quoi :** Développer des compétences en extraction de contenu pour enrichir les métadonnées et faciliter leur curation.

**Bénéfices attendus :**

- Etre en capacité de mesurer l'opportunité de l'adoption des technologies de TDM ;
- Mieux connaître et utiliser les outils de datavisualisation ;
- En tant que partenaire des acteurs nationaux du TDM, l'Abes propose des données répondant à leurs attentes.

### **3.2. Repositionner l'Abes vis-à-vis de ses partenaires et de ses réseaux**

Il s'agit de repenser les modes d'interaction avec les partenaires comme avec les réseaux utilisateurs, afin de relancer des coopérations fructueuses au niveau national et international d'une part, et de renforcer l'accompagnement des communautés de l'ESR en proposant des services adaptés car évalués et améliorés en continu.

A côté des données elles-mêmes, l'Abes met à disposition des professionnels une gamme de services de pilotage, de formation aux outils et de traitements à la demande.

Depuis 1994, le nombre et la nature de ces services ont considérablement évolué. En vue d'améliorer le service rendu, l'Abes doit simplifier l'utilisation et la gestion technique de ses services, mieux en partager les évolutions avec ses réseaux par la co-construction des solutions et le développement de l'autonomie des utilisateurs.







## Action 8 : Positionner l'Abes vis-à-vis de ses partenaires afin de travailler efficacement ensemble, y compris à l'international – Priorité 1

**Quand** : 2018

**Quoi** : L'Abes entretient des contacts avec de très nombreuses organisations françaises et étrangères. Cependant, avec le temps, on ne distingue plus assez les liens utiles et les liens manquants parmi ces partenariats. Gérant plusieurs étapes entre l'achat et le signalement des ressources documentaires, en coopération avec de nombreux acteurs de l'IST, l'Abes souhaite **redéfinir ses partenariats pour un bénéfice commun accru** en matière de compétences partagées, de services accessibles, de veille, et d'entraide.

Il s'agit également de renforcer les liens avec des partenaires à l'international afin de partager davantage d'informations et de savoir-faire, et d'influencer les évolutions en cours dans le domaine de l'IST au bénéfice des réseaux, notamment au sein des instances de normalisation. De concert avec la BnF, dans le cadre du Comité stratégique bibliographique et du programme national Transition Bibliographique, l'Abes mettra au point un agenda et une feuille de route afin que, dans les dix prochaines années, les bibliothèques francophones définissent le périmètre des données sur lesquelles elles veulent travailler et obtiennent une reconnaissance de leurs spécificités et de la plus-value apportée par les données produites.

**Bénéfices attendus** : Une coopération renforcée à l'échelle nationale et internationale.



## Action 9 : Co-développer les services et les solutions avec les réseaux – Priorité 1

**Quand** : 2018-2022

**Quoi** : Grâce à l'adoption des principes et des technologies attachés au web (API, open source, open data, XML, RDF ...), les professionnels de l'IST sont davantage en mesure de concevoir des applications et de générer des traitements sur les données qui les concernent.

L'Abes, qui accompagne depuis plusieurs années cette co-construction, avec constance mais assez discrètement jusque-là, s'engage maintenant dans la **valorisation et la facilitation** de ces initiatives, afin d'en augmenter le nombre et d'en amplifier les effets.

Le co-développement peut prendre diverses formes parmi lesquelles : la mise à disposition ouverte de code, de données, d'API et de documentations ; la participation ponctuelle de l'Abes ou d'établissements aux développements d'outils répondant à des besoins du réseau.

La dimension « accompagnement » est prise en compte dès la conception de ces méthodes et de ces outils en prévoyant dans les calendriers de réalisation les phases d'information, de formation, d'accompagnement du changement, d'assistance et en communiquant de façon ciblée auprès des réseaux sur ces initiatives et ces projets.

**Bénéfices attendus** :

- Accélérer le développement de services et applications utiles aux réseaux ;
- Faire connaître plus rapidement et plus largement les développements réalisés ;
- Rendre les applications plus robustes grâce à un code et une infrastructure améliorés.



## Action 10 : Se doter d'une culture de l'évaluation des usages et de la satisfaction des utilisateurs – Priorité 1

**Quand** : 2018-2022

**Quoi** : Afin de guider ses choix, de mieux définir ses priorités, et d'engager ses forces de manière raisonnée, l'Abes associe davantage ses utilisateurs, très en amont dans les phases de conception et en aval, dans l'évaluation des services proposés.

L'Abes partage avec l'ADBU la conviction que la diversité des bibliothèques membres des réseaux nécessite de leur offrir un service différencié, selon leurs caractéristiques. A cette fin, elle envisage de concevoir une nouvelle offre de service mieux adaptée.

**Bénéfices attendus** :

- Les canaux de dialogue renforcés avec les responsables des bibliothèques les associent plus étroitement aux choix stratégiques et aux décisions d'évolution des services ;
- La conception ou l'évolution des services est réalisée de manière plus participative (selon les principes de l'*UX design*), et selon des besoins mieux catégorisés, en fonction de la typologie des bibliothèques ;
- Les priorités de travail (fonctionnalités, corpus à traiter, services...) sont définies en relation plus étroite avec les représentants des réseaux à un niveau plus décisionnel ;
- La qualité des services est évaluée de manière professionnelle (*UX assessment*) et s'améliore ;
- Les données collectées sont analysées avec les méthodes et les technologies conformes à l'état de l'art ;
- Tous les agents de l'Abes sont impliqués dans la démarche d'évaluation de la satisfaction des utilisateurs.



## Action 11 : Améliorer les interfaces et les applications destinées aux professionnels et au grand public : meilleure ergonomie, meilleure cohérence fonctionnelle et technique, workflows optimisés – Priorité 2

**Quand** : 2018-2019

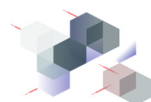
**Quoi** : Simplifier et harmoniser les interfaces publiques et professionnelles les plus utilisées, en tenant systématiquement compte des utilisateurs et des bonnes pratiques de design.

Il s'agira principalement d'optimiser les API et les applications identifiées, et éventuellement de revoir les choix des technologies utilisées, au vu de l'avancement de la refondation du système de gestion de métadonnées (cf. § 3.1)

Outre l'amélioration ergonomique et fonctionnelle des interfaces, cette action vise à permettre aux réseaux comme aux équipes de l'Abes de réduire le temps d'utilisation et d'exploitation des applications, temps pouvant être mis à profit pour d'autres activités à plus forte valeur ajoutée.

**Bénéfices attendus** :

- Chaque utilisateur professionnel retrouve dans les interfaces de chaque application des fonctionnalités et une ergonomie homogènes, diminuant ainsi la charge d'apprentissage et le risque d'erreurs ;
- Les applications, API, webservices et modules externes sollicités (messagerie, authentification...) sont plus homogènes, ainsi que les langages et les données utilisés ;



- La maintenance est simplifiée, la robustesse augmentée et le risque de bugs diminué. Ainsi le socle technologique est mieux maîtrisé ;
- Les interfaces web sont construites sur une base technologique commune, à jour, bien maîtrisée en interne, et sont conformes aux bonnes pratiques UX (ergonomie, portabilité, accessibilité, multilinguisme...) ;
- Les redondances entre applications sont éliminées, réduisant le nombre de serveurs et de procédures secondaires (messagerie, authentification...), diminuant le coût et la charge de maintenance et de supervision.



## Action 12 : Généraliser les outils utilisables en self-service – Priorité 2

**Quand** : 2018-2019

**Quoi** : Les professionnels des réseaux ont besoin de traitements sur les données, dont certains sont accessibles en self-service, comme par exemple Self-Sudoc. Cependant, une grande partie de ces traitements à la demande nécessite une intervention de l'Abes, ce qui représente une charge lourde et à faible valeur ajoutée pour l'agence, et impose un délai au demandeur.

**Bénéfices attendus** :

- Plus grande autonomie des établissements ;
- Amélioration du service rendu ;
- Allègement de la charge pour les équipes Abes, disponibles pour d'autres activités.



## Action 13 : Former, informer, rendre clair le paysage de l'IST à l'heure de la transition bibliographique – Priorité 2

**Quand** : 2019-2022

**Quoi** :

- Amplifier l'usage de la formation à distance et de l'autoformation à destination des professionnels utilisant les outils et services de l'Abes ;
- Participer à la définition du cadre conceptuel et opérationnel de la formation métier en relation avec les acteurs de la formation (MC, MESRI, CRFCB, ENSSIB, BnF, CNFPT, URFIST...) ;
- Accompagner les évolutions des métiers - de catalogage en particulier et des bibliothèques en général - par l'information, la communication et la formation, en insistant sur :
  - L'acculturation des professionnels aux mécanismes de curation de données (d'autorités, bibliographiques, d'exemplaires) ;
  - Le co-pilotage de la Transition bibliographique : cette transformation profonde oblige à la révision de la documentation et de la formation à destination des professionnels pour une bonne appropriation de ce nouveau mode d'interprétation des données.

**Bénéfices attendus** :

- Contribuer à une meilleure lisibilité du paysage des métadonnées de l'ESR et de l'IST française ;
- Renforcer les connaissances et compétences de la communauté professionnelle ;
- Partager ces compétences à l'échelle internationale.



## Action 14 : Accompagner la rénovation du Prêt entre Bibliothèques (PEB) et de la Fourniture de Documents à Distance (FDD) – Priorité 3

**Quand** : 2019-2021

**Quoi** : Constatant que la quasi-totalité des outils et services de PEB/FDD utilisés en France sont soit obsolètes, soit en fin de vie (RefDoc, PIB, Supeb), le MESRI a confié mi 2018 au Centre technique du Livre de l'Enseignement supérieur (CTLeS) le pilotage de la mission de rénovation de ce service. A terme il doit permettre d'échanger simplement des documents sous forme électronique ou de livrer des documents papier sur l'ensemble du territoire national. De par son rôle dans la gestion du PEB et des plans de conservation partagée, l'Abes se positionne comme l'un des partenaires privilégié du CTLeS pour travailler sur la refonte du PEB/FDD pour l'ESR.

**Bénéfices attendus** :

- Simplification et dynamisation des services PEB/FDD ;
- Réduction des coûts, permettant d'en faire un produit d'appel pour les bibliothèques ;
- Fourniture de tous les types de documents dans un délai et à un coût garantis ;
- Visibilité et sécurité des envois, à l'échelle nationale.



## Action 15 : Atteindre de nouveaux publics grâce à des catalogues visibles dans leur environnement – Priorité 3

*Ce chapitre du projet d'établissement ouvre des questions qui demanderont une instruction avant de passer à l'action. L'Abes envisage de mener plusieurs études prospectives sur les thèmes identifiés, dans une relation continue avec son Conseil scientifique.*

**Quand** : 2020-2022

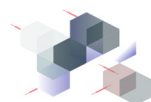
**Quoi** : On sait depuis au moins 2005<sup>18</sup> que le catalogue doit offrir ses services et ses données là où se trouvent les communautés d'utilisateurs, sur le web, certes, mais encore plus près d'eux, dans les applications et services qu'ils utilisent le plus (*Google Scholar, ResearchGate...*). L'Abes a intégré ces concepts en exposant très tôt ses données dans les moteurs de recherche, dans Worldcat, dans le web de données, entre autres.

Les publics des catalogues produits par l'Abes sont principalement les usagers des services de la documentation au sein des universités mais aussi des autres établissements de l'ESR, voire d'autres ministères, les archives, les musées, les bibliothèques publiques (notamment, ceux et celles qui participent au Sudoc-PS ou pourraient être intéressés par Calames). Cependant les interfaces publiques, et notamment le Sudoc, Calames, Theses.fr, amènent d'autres types de publics, de France et de l'étranger, souvent moins connus dans leurs besoins et dans leurs usages. L'exposition des données (IdRef, Theses.fr et Sudoc) sur le web de données et à destination des machines, donnent également lieu à des usages différents, mais encore mal connus.

Le rapport AERES de 2012 avait pointé une absence de stratégie d'évaluation de la qualité des catalogues et des services finaux rendus aux usagers. L'Abes a progressé mais il existe encore des marges importantes de progression. La multiplication des outils produits par l'Abes, qui font sens globalement, sont-ils utilisables et compréhensibles par les usagers intermédiaires et finaux ?

<sup>18</sup>"The (Digital) Library Environment: Ten Years After", Lorcan Dempsey, 08-February-2006, Ariadne Issue 46.

<http://www.ariadne.ac.uk/issue46/dempsey> [En ligne ; consulté le 13/01/2017]



Par ailleurs, « il faut travailler sur les dispositifs - le smartphone aujourd'hui - qui seront utilisés dans le futur pour accéder aux données. A ce jour les bibliothécaires n'ont pas encore trouvé l'idée disruptive qui offre un service correspondant exactement aux besoins des usagers. Dans le domaine des services autour des catalogues, l'Abes doit rester en veille pour se tenir prête à faire émerger cette idée »<sup>19</sup>.

Les catalogues doivent être capables de répondre à des besoins de « qualité », différents suivant les usages et les usagers : « des données de moindre qualité mais disponibles très vite pour du signalement et de l'accès, ou au contraire des données très riches pour des usages érudits ou scientifiques. Il est nécessaire de pouvoir qualifier et certifier les données »<sup>20</sup>.

Enfin, il émerge une demande d'établissements pour un catalogue du type « Sudoc local »<sup>21</sup> : pouvoir faire « mon catalogue » grâce à une interface adaptée au public desservi et qui présente de manière simple et efficace des ressources sélectionnées pour leur qualité.

#### **Bénéfices attendus :**

- Accroître le nombre et la typologie des utilisateurs des services de l'Abes ;
- Accroître leur satisfaction.

### **3.3. Renouveler le socles des outils et des méthodes de travail de l'Abes**

La performance de l'Abes et sa capacité d'évolution reposent principalement sur :

- La définition précise de ses missions et d'un statut en cohérence avec celles-ci ;
- Les moyens humains, techniques et financiers dont elle dispose pour réaliser ses missions ;
- La robustesse et le coût maîtrisé de son socle informatique ;
- L'organisation du travail individuel et collectif, qui développe le bien-être au travail et l'efficacité des personnels ;
- L'intelligence des processus administratifs, qui améliore le service rendu aux établissements et réduit le travail à faible valeur ajoutée.

Entre 2018 et 2022, l'Abes souhaite faire évoluer plusieurs éléments de son infrastructure technique et administrative afin de gagner en performance et en souplesse.

Son système administratif reconnu comme fiable et de qualité, mais devenu complexe et relativement lourd à gérer (achats, relation administrative et financière avec les établissements, outils RH, outils de travail des équipes) doit être partiellement renouvelé et simplifié sans perte de qualité ni de sécurité.

Enfin il s'agit de concevoir un nouveau modèle financier et contractuel qui pérennise la fonction de l'Abes au service des établissements.

L'ensemble de ces actions et des observations menées sur la période conduiront à évaluer la pertinence d'une révision des statuts de l'Agence.

<sup>19</sup> Citation des propos de Julien Roche, lors du Conseil scientifique de l'Abes du 5 octobre 2017

<sup>20</sup> Citation des propos de Frédérique Joannic-Seta, lors du même Conseil scientifique.

<sup>21</sup> <http://www.abes.fr/Sudoc/Services-disponibles/Sudoc-local>



## Action 16 : Asseoir la robustesse de l'infrastructure informatique : se doter d'un plan de reprise d'activité et de continuité d'activité – **Priorité 1**

**Quand** : 2018-2019

**Quoi** : La virtualisation, le développement des technologies liées au web et l'augmentation du nombre de services déployés par l'Abes entraînent un gonflement de l'infrastructure informatique, et le constat d'une fragilité dans certaines couches physiques du système d'information. L'Abes s'est dotée des moyens adéquats pour assurer son fonctionnement : une politique de développement, une politique de sécurité conforme au PSSIE, la mise en conformité avec le RGPD.

Il reste cependant à construire un **plan de reprise d'activité** (PRA) pour rétablir dans un délai déterminé, les applications qui servent 24h/24 des milliers d'utilisateurs, ainsi que les applications centrales, comme la base XML, qui alimente quasiment tous les autres services. Par ailleurs, un **plan de continuité d'activité** (PCA) est à envisager afin d'éviter toute interruption de service, si le coût modéré et la faisabilité en sont avérés.

**Bénéfices attendus** :

- Une infrastructure robuste, testée, documentée et supervisée, scalable et protégée des risques (électriques, pannes matérielles et logicielles) ;
- Une capacité de remise en service adaptée au niveau de criticité de toutes les applications.



## Action 17 : Repenser le modèle économique de l'Abes : créer une centrale d'achat et imaginer une coopérative pour mieux soutenir les réseaux et la science ouverte – **Priorité 1**

**Quand** : 2018-2021

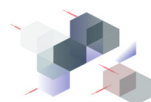
**Quoi** : Il s'agit par cette action de définir un nouveau modèle économique pour l'Abes afin de le rendre plus durable, au bénéfice des établissements et de tout l'ESR. Des études de faisabilité sont un préalable à ces changements radicaux, ainsi qu'un dialogue soutenu avec nos partenaires et notre tutelle.

L'Abes envisage la mise en place en partenariat avec Couperin d'une centrale d'achat pour acquérir davantage de ressources électroniques - sinon même toutes -, au bénéfice des établissements de l'ESR (tarif négocié par Couperin, fournisseur unique, relation fournisseur et facturation simplifiées, gestion optimisée des métadonnées des ressources acquises, sécurisation juridique), et au bénéfice des éditeurs (une seule facture, paiement rapide, relation commerciale simplifiée, ...). Le service rendu aux éditeurs pourrait donner lieu à une compensation financière et constituer ainsi un capital destiné aux bibliothèques réunies en coopérative.

La structure de type coopérative permettrait de proposer aux bibliothèques un modèle d'adhésion forfaitaire les faisant bénéficier d'une palette de services, et de soutenir les membres de la coopérative œuvrant pour l'ensemble du réseau.

La rénovation des flux financiers faciliterait également l'intervention de l'Abes dans la transition vers les modèles alternatifs de financement des publications scientifiques, voulue par le plan national pour la science ouverte<sup>22</sup>

<sup>22</sup> <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid132529/le-plan-national-pour-la-science-ouverte-les-resultats-de-la-recherche-scientifique-ouverts-a-tous-sans-entrave-sans-delai-sans-paiement.html>



L'ensemble de ces analyses et actions permettra de mesurer la pertinence et la faisabilité d'une réécriture des statuts de l'Abes, qui si elle est confirmée, lui assurera à nouveau une base légale solide et pérenne 25 ans après sa création.

#### **Bénéfices attendus :**

- Une simplification et un allègement administratif conséquent grâce à une adhésion simplifiée, en lieu et place des nombreuses conventions et facturations actuelles ;
- La possibilité pour tout membre d'apporter une contribution en travail accompli pour le réseau (signalement de ressources, développement de nouveaux outils, etc.), pour lequel la coopérative pourrait le soutenir en finançant une partie de cette activité ;
- L'ensemble du dispositif doit également permettre à l'Abes d'être au plus près des données et des métadonnées, collectées à la source, en négociant le droit de les enrichir et d'en améliorer la qualité, ce service étant nécessaire pour la communauté ESR, mais intéressant également les éditeurs, à qui l'on peut rendre des données améliorées ;
- Une contribution au développement de la bibliodiversité selon les engagements du plan national pour la science ouverte.



### **Action 18 : Mieux travailler ensemble : bien être, performance et atteinte des objectifs – Priorité 1**

**Quand :** 2018-2022

**Quoi :** Forte d'une équipe de 80 agents titulaires et contractuels, des métiers des bibliothèques, de l'informatique et de l'administration, dont 80% de catégorie A, l'Abes est une agence de spécialistes, mobilisés sur des projets complexes et des activités multiples. Chaque agent dispose d'une grande autonomie, qui s'exerce dans le cadre des actions définies par l'organisation. Chacun intervient en expert, tout en se coordonnant avec de nombreux collègues de même niveau.

Pour tenir ce difficile équilibre, entre activité experte et travail collectif, plusieurs actions ont été identifiées :

- Accompagner l'évolution des méthodes de travail collaboratif, le pilotage des projets, l'animation des équipes, le partage d'information, la documentation ;
- Concevoir un schéma directeur des ressources humaines :
  - Construire la cartographie des compétences : cette action vise à la mise en place d'une GPEEC, dispositif destiné à réduire les écarts entre besoins et ressources humaines de l'organisation ;
  - Poursuivre et développer l'accompagnement du parcours professionnel et la mobilité des agents contractuels et titulaires ;
  - Diversifier les modalités d'apport de compétences informatiques, pour bénéficier en permanence et rapidement des compétences requises ;
- Renforcer la qualité de vie au travail, améliorer et rénover l'aménagement des locaux ;
- Se doter d'un outil de gestion des ressources humaines performant en phase avec les besoins ;
- Développer une communication interne adaptée.

**Bénéfices attendus :**

- Performance maintenue sinon accrue de l'Abes ;
- Maintien du niveau d'engagement et de la motivation des agents ;
- Locaux et outils de travail modernisés et adaptables en continu.



**Action 19 : Simplifier et améliorer les relations avec les clients/usagers – Priorité 2**

**Quand :** 2018-2020

**Quoi :** La dématérialisation des relations financières et administratives avec les établissements est en phase de déploiement, et devrait encore s'accélérer dans les 5 ans à venir. L'Abes va en conséquence adapter ses processus de travail, avec méthode et sens pratique. Du fait de la diversité des services rendus et des acteurs concernés, il y a un enjeu à disposer d'outils globaux et cohérents comme un CRM (*customer relationship management*) ou une plateforme de GED performante.

**Bénéfices attendus :**

- Gestion allégée pour les membres des réseaux et pour l'Abes ;
- Capacité à mener à bien la dématérialisation grâce à des outils intégrés et ouverts.

## 4. Planning et moyens nécessaires

La réalisation des actions planifiées ne pourra se faire à moyens constants. Les équipes de l'Abes, assurant au quotidien le fonctionnement continu des services existants, ne pourront dégager le temps suffisant pour mener ces projets qu'avec du renfort en personnel ou en prestations de conseil pour la mise en œuvre de solutions techniques et logicielles. Par ailleurs, certaines actions engagent des investissements conséquents.

Des dépenses de formation sont également à prévoir pour accompagner la transformation des activités (culture de l'évaluation, développement *open source*, TDM, ...).

Les ressources complémentaires envisagées proviennent :

- Des dotations complémentaires négociées dans le cadre du dialogue contractuel 2018-2022, permettant de réaliser les actions envisagées sur la durée du contrat ;
- Des réserves excédentaires du fonds de roulement, accumulées au cours des années et qui aujourd'hui constituent un capital dormant et non productif ;
- Des ressources générées par le plan d'action 2018-2022 ;
- Des apports des membres des réseaux de l'Abes impliqués dans les projets et la co-construction ;
- De l'élévation adaptée du plafond d'emplois contractuels sur emplois du titre III pour répondre aux besoins ponctuels.

Rappelons également que l'Abes se doit de sécuriser, par la stabilisation et la pérennisation d'emplois contractuels, des fonctions correspondantes à des missions permanentes occupées par des personnels non titulaires, dans le respect de la réglementation en vigueur.





Action	Priorité	2018	2019	2020	2021	2022	Effort de l'Abes	Moyens financiers supplémentaires nécessaires	Moyens humains supplémentaires nécessaires
<b>Refonder le système de gestion de métadonnées pour produire des données de qualité et interopérables</b>									
1 - Concevoir un nouveau système de gestion de métadonnées pour davantage d'échanges et de services	1	X	X	X	X	X	5 ETP * 5 ans	Matériel, prestations = 1 000 000 €	3 ETP * 5 ans
2 - Confirmer le rôle du Sudoc comme pivot du système d'information documentaire	1	X	X	X	X	X	Effort significatif des équipes = jusqu'à 8 ETP	Etudes, prestations, développements = 300 000 €	2 ETP * 5 ans
3 - Renforcer l'interopérabilité d'IdRef avec d'autres référentiels d'entités – nationaux et internationaux	1	X	X				2 ETP * 2 ans	--	--
4 - Entités : initier leur production au niveau national dans le cadre du Fichier National d'Entités (FNE)	1	X	X	X	X	X	3 ETP * 5 ans	Matériel, prestations = 200 000 €	2 ETP * 5 ans
5 - Curation des données : donner aux catalogueurs les outils et les méthodes adéquats	1	X	X	X			1 ETP * 3 ans	Prestations = 90 000 €	1 ETP * 3 ans
6 - Patrimoine : relier les données descriptives en EAD des archives et des manuscrits aux bibliothèques numériques	2		X	X			1 ETP * 2 ans	--	--
7 - Développer des compétences en fouille de texte (TDM) et analyse statistique pour gérer la qualité des données et produire de nouveaux services	3				X	X	1 ETP * 2 ans	--	--
<b>Repositionner l'Abes vis-à-vis de ses partenaires et de ses réseaux</b>									
8 - Positionner l'Abes vis-à-vis de ses partenaires afin de travailler efficacement ensemble	1	X					Effort de la direction	--	--
9 - Co-développer les services et les solutions avec les réseaux	1	X	X	X	X	X	Effort global des équipes	--	--
10 - Se doter d'une culture de l'évaluation des usages et de la satisfaction des utilisateurs	1	X	X	X	X	X	Effort global des équipes	Formations, prestations = 200 000 €	--
11 - Améliorer les interfaces et les applications destinées aux professionnels et au grand public	2	X	X				2 ETP * 2 ans	--	--
12 - Généraliser les outils utilisables en self-services	2	X	X				2 ETP * 2 ans	--	--
13 - Former, informer, rendre clair le paysage de l'IST à l'heure de la transition bibliographique	2		X	X	X	X	3 ETP * 4 ans	--	1 ETP * 4 ans
14 - Accompagner la rénovation du Prêt entre Bibliothèques et de la Fourniture de Documents à Distance	3		X	X	X		Selon opportunité au cours du projet	--	--
15 - Atteindre de nouveaux publics grâce à des catalogues visibles dans leur environnement	3			X	X	X	Selon opportunité au cours du projet	--	--
<b>Renouveler le socle des outils et des méthodes de travail de l'Abes</b>									
16 - Asseoir la robustesse de l'infrastructure informatique	1	X	X				2 ETP * 2 ans	Equipements, prestations = 400 000 €	--
17 – Repenser le modèle économique de l'Abes : créer une centrale d'achat et imaginer une coopérative pour mieux soutenir les réseaux et la science ouverte	1	X	X	X	X		1 ETP * 4 ans	Etudes = 100 000 €	--
18 - Mieux travailler ensemble : bien être, performance et atteinte des objectifs	1	X	X	X	X	X	Effort collectif des équipes	Formations, études, prestations, logiciels = 300 000 €	--
19 - Simplifier et améliorer les relations avec les clients/usagers	2	X	X	X			2 ETP * 3 ans	Prestations, outils = 200 000 €	1 ETP * 3 ans
<b>Total</b>							<b>30 ETP engagés par l'Abes sur la durée du Projet d'Etablissement 2018-2022</b>	<b>2,7 Millions €</b>	<b>9 ETP catégorie A sur la période 2018- 2022 = en moyenne : 500 000 € /an (coût chargé) = 2,25 Millions €</b>

## 5. Annexes

### 5.1. Documents de référence

- Rapport d'autoévaluation de l'Abes remis à l'Hcéres en juillet 2017 [document interne] ;
- [Rapport de l'Inspection générale des Bibliothèques](#), janvier 2018 : Les nouveaux modes de coopération entre l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur et les établissements dans le cadre du Système de gestion de bibliothèque mutualisé. 2017-A05 [En ligne ; consulté le 30 avril 2018] ;
- [Rapport d'évaluation de l'Abes par l'Hcéres](#), mars 2018 [En ligne ; consulté le 30 avril 2018] ;
- Attentes du MESRI vis-à-vis de l'audit Hcéres [document interne] ;
- Documents produits lors du séminaire Abes des 28 et 29 septembre 2017 [documents internes]
  - Compte rendu du séminaire, incluant la liste de **34 sujets et de 9 actions** identifiés
  - Regroupement des sujets au 05/10/2017 et au 16/01/2017
- Compte rendu de la séance du 5 octobre 2017 du Conseil scientifique de l'Abes consacrée au projet d'établissement [document interne] ;
- Relevé des observations faites lors du séminaire Abes-Commission ADBU SSI du 13 décembre 2017 consacré au projet d'établissement [document interne].

### 5.2. Rapport d'auto-évaluation remis à l'Hcéres (juillet 2017) - Introduction

A l'issue de 5 années de réalisation de son projet d'établissement, concrétisé dans un contrat 2013-2017 particulièrement ambitieux, l'Abes s'est montrée capable de croître et de se diversifier, en réalisant la plupart de ses objectifs et en proposant de nouveaux services basés sur de nouvelles technologies. Le service fourni aux bibliothèques de l'ESR est apprécié et constitue une forte valeur ajoutée.

A l'origine fournisseur de solutions techniques permettant aux bibliothèques d'assurer le signalement des documents, l'Abes a développé une **compétence d'agrégateur de données** à la disposition des établissements et des communautés de l'ESR. Elle a développé pour cela des applications et des processus de traitement de masse, originaux et spécifiques. L'enjeu est aujourd'hui de consolider les bases techniques de tous les services et traitements, d'en optimiser l'exploitation, afin de pouvoir innover encore.

Les universités vivent elles-mêmes de fortes évolutions structurelles, pédagogiques, scientifiques, sociales, ce qui fait évoluer les pratiques professionnelles et les attentes des bibliothèques universitaires vis-à-vis de leur Agence. L'Abes connaît bien son réseau d'utilisateurs et mesure la rapidité des changements, et doit continuer à s'y adapter pour rendre des services utiles et attendus.

Dans un paysage de l'IST où les acteurs publics et privés sont nombreux, et où l'offre évolue rapidement, l'Abes occupe une place particulière en tant qu'opérateur national, de taille modeste, mais intervenant en relation avec d'autres acteurs sur des dossiers structurants d'importance cruciale (ex : catalogue collectif, licence nationale Elsevier, fichier national d'entités, ISTE, ...). L'adéquation des moyens aux missions, les règles de fonctionnement adaptées aux objets à traiter, les modalités de collaboration entre acteurs, la relation aux tutelles, demandent un pilotage dynamique et une adaptation continue de l'organisation, constituant un beau défi pour une structure administrative d'Etat.

Jusqu'à-là, l'Abes a su le relever, grâce à l'engagement et à la compétence de son équipe, et au soutien de ses utilisateurs et de sa tutelle. Un seuil critique a cependant été atteint, en termes de missions attribuées, de services proposés, de technologies employées. De fait, une révision des statuts et du modèle économique de l'Abes pourrait s'avérer utile.



### 5.3. Rapport d'évaluation HCÉRES (mars 2018) - Conclusion et recommandations

L'Abes a su remplir l'ensemble des missions qui lui ont été statutairement confiées. Le recentrage de l'État sur le pilotage stratégique a conduit au transfert des missions opérationnelles vers l'agence. Cette dernière s'est inscrite dans une trajectoire qui marque autant ses activités, que ses rapports avec ses partenaires ou que son organisation interne. A sa mission initiale, l'Abes a adjoint la rétro-conversion des fonds documentaires des bibliothèques et centres documentaires, le signalement et la mise à disposition des thèses françaises, l'acquisition de ressources documentaires dans le cadre du projet ISTEEX, Construire le socle de la bibliothèque scientifique numérique nationale (programme Investissements d'Avenir) ainsi que le portage pour tiers de groupements de commande. Parallèlement à ces activités, l'agence a développé de multiples produits servant le signalement des documents et leur mise à disposition aux utilisateurs, s'adaptant, ce faisant, aux besoins des usagers et aux exigences issues de la révolution numérique. L'évolution de l'Abes n'est cependant pas arrivée à son terme puisqu'elle affiche l'ambition de devenir « l'agence des métadonnées de l'enseignement supérieur ».

#### L'extension du périmètre d'action entraîne diverses conséquences :

- La nécessité d'une mutation institutionnelle fondée sur un changement des idées et une adaptation des techniques appuyés sur un plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. La formation continue des personnels doit concerner deux versants : celui de l'évolution des savoirs techniques et celui de l'adaptation au changement, moyen indispensable pour dépasser les tensions internes, car devenir « l'agence des métadonnées de l'enseignement supérieur » implique pour l'Abes une réflexion approfondie sur son organisation interne, sa gouvernance et son pilotage ;
- L'Abes doit non seulement renforcer ses réseaux de partenariat et en renouveler la nature mais aussi les étendre par une présence plus affirmée au plan international ;
- Le développement informatique suppose un véritable plan prospectif et intégratif. Le positionnement stratégique du système d'urbanisation et de pilotage informatique doit être réfléchi et fixé ;
- La hiérarchisation des projets pratiques est impérative, sauf à risquer un éparpillement des actions et donc un affaiblissement du rôle et de l'image de l'agence. En outre une culture globale de l'évaluation doit s'imposer, les mises en œuvre doivent être évaluées au-delà de la perception spontanée qu'en livrent les usagers, le contrôle de qualité des produits et services étant indispensable ;
- Le dialogue avec le ministère de tutelle mérite d'être poursuivi dans l'optique d'une évolution du statut de l'agence et de l'aménagement de son décret de création ;
- Au regard de projets nationaux de type ISTEEX, de la mise en place du GIS Collex-Persée et de l'évolution de BSN en Comité pour la Science ouverte, l'Abes aura à se positionner.

La cohérence intellectuelle et pratique doit caractériser l'élaboration d'un projet politique clair et partagé, assis sur les valeurs que l'Abes veut promouvoir. Le fort sentiment d'appartenance qui marque les personnels de l'agence, la reconnaissance dont elle bénéficie auprès des agents du réseau documentaire français, constituent des bases solides pour l'Abes dans sa quête d'être l'acteur central de l'IST en France.

## Les points forts

- Le haut niveau de compétence technique des personnels ;
- La qualité perçue, par les professionnels de la documentation et les usagers, des produits et des services ;
- La richesse des réseaux qui se sont tissés autour de l'agence ;
- Le sentiment d'appartenance des personnels à leur établissement.

## Les points faibles

- Une carence dans la hiérarchisation des missions ;
- L'absence de politique globale d'évaluation et une démarche qualité trop partielle ;
- Un mode de pilotage informatique actuellement insuffisant ;
- Une communication externe trop centrée sur les réseaux d'usagers professionnels.

## Les recommandations

- Concentrer davantage de ressources humaines et techniques pour la constitution d'un hub de métadonnées de qualité ;
- Améliorer la gouvernance par une meilleure articulation entre les instances internes (CA, CS, Comité de direction élargi) ;
- Poursuivre l'urbanisation du système d'information ;
- Poursuivre les discussions avec la tutelle afin de mettre à jour les statuts de l'Abes en rapport avec l'évolution de ses missions.



## 5.4. Rapport de l'Inspection Générale des Bibliothèques (janvier 2018) - Conclusion et recommandations

### Conclusion

Acteur majeur du paysage documentaire national, l'Abes a, depuis sa création en 1994, évolué au rythme des besoins des établissements, des bouleversements administratifs et technologiques, de la stratégie du ministère : après avoir mis en œuvre le Sudoc, le catalogue collectif des collections des bibliothèques de l'enseignement supérieur, elle s'est investie dans la gestion et la valorisation des thèses, dans l'achat et le signalement de ressources en ligne, dans la normalisation bibliographique et la constitution de référentiels. Par rapport à ses missions initiales, le centre de gravité de l'Abes s'est déplacé du catalogue collectif des collections documentaires vers l'exposition des données de l'ESR sur le web mondial. L'Abes n'est pas seulement au service des bibliothèques, c'est une agence à la disposition des établissements de l'ESR.

Reconnue comme un élément central de la coopération nationale par tous les services documentaires de l'ESR, l'Abes reste encore relativement ignorée des directions d'établissement. Le chantier SGBm, qu'elle porte pour le compte de 46 établissements réunis dans un groupement de commande, contribue à modifier cette situation et aide à l'intégration des services documentaires dans leurs établissements. Plate-forme de services dans le cloud, comportant un système de gestion de bibliothèque, un résolveur de liens et un outil de découverte adossé à une base de connaissance, le SGBm doit d'une part s'articuler avec les applications nationales de l'Abes et d'autre part s'intégrer dans les systèmes d'information des établissements. Mais, parce que le SGBm ne sera pas le système d'information unique de l'enseignement supérieur et de la recherche, il importe que l'Abes veille au suivi des services documentaires du réseau qui resteront en dehors de cette évolution et à leur bonne intégration aux autres opérations.

Par son objet et la conduite de projet dynamique et participative qui a prévalu à sa mise en œuvre, le SGBm constitue un tournant dans les relations entre l'agence et le réseau. Une coopération se dessine déjà, avec une participation affirmée des établissements et en particulier des 9 sites pilotes qui ont apporté leur expertise durant les phases d'étude et de négociation avec les fournisseurs et plus largement des membres du groupement pour l'achat d'un SGBm. Après une année consacrée à la réflexion et à la réorganisation des départements autour d'un nouveau directeur, l'Abes élabore son projet d'établissement pour la période 2018-2022, projet en cours de finalisation en liaison avec les membres du réseau. Parmi les axes stratégiques, il en est un qui concerne tous les partenaires : la redéfinition du positionnement de l'agence par rapport au réseau et la construction de nouveaux modes de coopération. Ces fortes évolutions ont des implications sur la gouvernance de l'Abes et sur son modèle économique qui est à refonder. La communication, avec le réseau des membres, les établissements et des instances comme la CPU ou l'association des DGS, représente un autre enjeu de poids pour l'agence qui devra trouver les modalités les plus pertinentes pour s'adresser à tous ses partenaires.

L'Abes a aujourd'hui les savoir-faire et les compétences pour s'investir, au plan national et international, dans des projets nécessitant une expertise pointue. Elle a vocation à développer sa participation à des actions de recherche et développement et à porter des politiques expérimentales afin de promouvoir des solutions innovantes au service du réseau. Cette nouvelle mission, si elle était validée, apporterait une réelle plus-value à condition que l'agence en ait les moyens financiers et humains.

La notion de catalogue collectif a de plus en plus d'intérêt à l'heure du Big Data et de la recherche d'une visibilité accrue des données exposées sur le web. Pour tous les services documentaires de l'ESR, l'Abes est le point d'entrée d'un futur catalogue national commun à l'ESR et à la Culture, élaboré en concertation avec les grands partenaires.

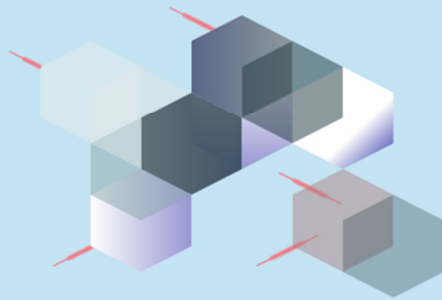
Avec le SGBm, l'Abes devrait être progressivement mieux identifiée par les universités en tant qu'agence nationale et comme l'interlocuteur référent pour les bibliothèques.

### **Recommandations**

- 1** - Mettre en accord le décret statutaire de l'Abes, avec l'évolution de ses missions à l'occasion de la formalisation du projet d'établissement ;
- 2** - Clarifier ses missions vis-à-vis de ses partenaires et plus particulièrement l'INIST-CNRS ;
- 3** - Conforter le Comité stratégique bibliographique, apte à suggérer des évolutions pour la stratégie nationale en matière de gestion des métadonnées et de catalogues collectifs ;
- 4** - Constituer un comité des directeurs des services documentaires représentatif des réseaux qui soit un organe de consultation régulier et de proposition auprès de l'Abes s'appuyant sur les travaux des différentes instances ;
- 5** - Réviser, en concertation avec le réseau, le modèle tarifaire et proposer une ventilation des recettes attendues entre les différents acteurs (État, établissements, éditeurs) ;
- 6** - Adapter les moyens, humains et financiers, accordés par l'État aux priorités de l'Abes ;
- 7** - Effectuer un bilan précis des emplois et des compétences au sein de l'Abes, dans la perspective d'une gestion prévisionnelle à 5 ans ;
- 8** - Mettre en place dans les établissements un référent Abes unique au bon niveau (catégorie A) : celui-ci coordonnera à la fois d'un point de vue technique et à un niveau stratégique les actions des différents correspondants responsables des applications développées par l'Abes ;
- 9** - Clarifier les modalités des plans de formation avec les CRFCB dans le cadre du déploiement du SGBm en regard des besoins et des moyens des centres de formation ;
- 10** - Faire bénéficier le réseau de l'expertise acquise par les chefs de projets dans les établissements à travers des missions d'audit et de conseil ;
- 11** - Assurer une diffusion en ligne des procès-verbaux des conseils d'administration et scientifique de l'ABES;
- 12** - Organiser, au niveau régional, une journée technique SGBm réunissant représentants de l'Abes, des SCD, des DSI pour aborder les questions d'intégration du système à un dispositif global dans le cadre du schéma numérique des établissements.







**abes** ;  
agence bibliographique  
de l'enseignement supérieur

**Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur**  
avenue Professeur Jean-Louis Viala - CS 84308 - 34193 Montpellier Cedex 5 - Tél. 04 67 54 84 10

